

[SYNDICALISME HEBDO] Jeunes en situation de handicap : une mobilité sociale entravée

Dans une note d'analyse, France Stratégie dénonce les obstacles que rencontrent les jeunes en situation de handicap pour accéder aux études supérieures et s'insérer sur le marché du travail. Et ce, quelle que soit leur origine sociale.

Si les origines sociales pèsent particulièrement lourd dans les trajectoires des jeunes en France, un autre facteur a un impact déterminant sur les parcours : le fait de vivre avec un handicap. De fait, selon une étude de France Stratégie parue en mai dernier¹, les jeunes en situation de handicap rencontrent plus de difficultés que les autres lorsqu'il s'agit de s'insérer sur le marché du travail et d'accéder à des positions sociales élevées, et ce, quelle que soit leur origine sociale.

Une insertion beaucoup plus difficile sur le marché du travail

L'étude note ainsi que les jeunes valides ont 1,7 fois plus de chances de devenir cadres ou d'exercer une profession intermédiaire que ceux qui se trouvent en situation de handicap, en grande partie à cause du niveau de diplôme. Le handicap réduit également les chances de ces jeunes d'obtenir un diplôme de l'enseignement supérieur, même lorsqu'ils sont issus de milieux favorisés. Par ailleurs, les jeunes en situation de handicap sont quatre fois plus nombreux à n'avoir jamais travaillé. Selon les auteurs de la note d'analyse, l'effet est plus marqué chez les jeunes favorisés, car leur origine ne les protège pas autant de l'échec scolaire lorsqu'un handicap est présent. Les jeunes défavorisés, en revanche, sont plus souvent confrontés à des troubles sévères et sont davantage orientés vers des établissements spécialisés, moins favorables à la réussite scolaire.

Ces inégalités perdurent malheureusement tout au long de la vie professionnelle des jeunes en situation de handicap. Ainsi, rappelle la CFDT dans son manifeste [« Le travail que nous voulons »](#), le handicap reste la première cause de discrimination vécue au travail en France et qui motive la saisine du Défenseur des droits. *« 71 % des personnes handicapées trouvent “difficile” de progresser dans leur carrière et 64 % de changer d'emploi, déplore la CFDT ; seules 55 % ont le sentiment d'avoir les mêmes opportunités d'évolution que leurs collègues non handicapés. 44 % ont ressenti des “discriminations” pour obtenir une évolution de poste et 42 % un aménagement d'horaires ou de conditions de travail. »* Elle ajoute que *« l'insertion, le maintien en emploi et l'évolution professionnelle des personnes en situation de handicap supposent un droit et un accès garantis à la formation initiale et professionnelle »*.

À propos de l'auteur

[Sabine Izard](#)

Journaliste

handicap

Infos pratiques

Suivez-nous sur les réseaux !

Bluesky [S3C CFDT TELECOMS PRESTATAIRES](#)

Facebook [S3C Télécoms prestataires IDF](#)

insta [s3ctelecomsprestatairesidf](#)

Linkedin [S3C Télécoms Prestataires IDF](#)

Threads [s3ctelecomsprestatairesidf](#)

Tiktok [S3CTélécomsPrestatairesIDF](#)

Liens utiles

[Jeunes en situation de handicap : une mobilité sociale entravée](#)